

A photograph of a theater interior. The foreground is filled with rows of red seats. In the background, a large white screen is framed by orange curtains. The screen displays the following text:

Découvrez la
SOFICA  **DCA**
des *Entrepreneurs*
Du Cinéma
et de l'*Audiovisuel*

POURQUOI INVESTIR ?

Une réduction d'impôt sur le revenu de 36%

L'investissement dans une SOFICA permet de bénéficier d'économies d'impôts en contrepartie d'une durée de blocage de 5 ans minimum et d'un risque de perte en capital.

Les sommes versées en vue de la souscription en numéraire au capital d'une SOFICA, agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances :

- > Ouvrent droit pour 2012 à **une réduction d'impôt de 36%** de l'impôt sur le revenu global imposable des personnes physiques dans la double limite de 25% de leur revenu net global et de 18 000 euros par foyer fiscal,

Exemple : Monsieur X a un revenu global imposable de 50 000 €.

Base maximale de souscription : 12 500 € (25% du revenu, montant inférieur à 18 000 €).

Réduction égale à $12\,500 \times 36\% = 4\,500$ €.

Dans le projet de loi de finances 2013, il n'est pas prévu d'inclure l'investissement dans une SOFICA dans le plafonnement global de 10 000 €. Ainsi, cela demeurerait soumis au plafonnement global de 18 000 € majorés de 4% du montant du revenu imposable.

- > Peuvent faire l'objet dès l'année de réalisation de l'investissement **d'un amortissement exceptionnel de 50%** pour les personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés.

Stratégie d'investissement :

- > La SOFICA, pour chaque investissement réalisé, récupère un pourcentage de recettes éventuelles générées par l'exploitation du film et des productions audiovisuelles sur un ou plusieurs supports de commercialisation : les entrées en salles de cinéma, le marché vidéo (DVD, Vidéo on demand...), les ventes internationales et/ou les droits de diffusion télévisuelle en France.

La SOFICA va promouvoir les films et productions audiovisuelles françaises à forte capacité exportatrice (au minimum 40% de ses investissements), notamment les séries et longs métrages d'animation (dessins animés) (au minimum 30%) et les documentaires (au minimum 10%).

- > Ciblée principalement sur deux points forts, reconnus du savoir-faire français : **l'animation** (la France est le numéro 1 Européen et le numéro 3 Mondial) et **les documentaires** (forte croissance de la demande due à la multiplication des chaînes de télévision).

Ces deux types de production se distinguent par :

- Une durée de vie longue en catalogue
- Un potentiel d'exploitation internationale
- Des possibilités de déclinaisons de marques et de produits dérivés

- > La SOFICA aura la possibilité d'investir au maximum 22,5% de ses investissements dans des productions de Cyber Group Studios (**Adossement partiel**). La SOFICA ne tirera aucun profit de la revente des investissements adossés, cette revente s'effectuant au montant nominal, diminué des sommes déjà encaissées sur ces investissements. Par ailleurs, ces investissements supporteront des frais de gestion. Les investissements adossés ne feront pas l'objet d'une garantie ou d'une contre-garantie bancaire.

UN PARTENARIAT UNIQUE

entre des professionnels de l'investissement et de la production cinématographique



Entrepreneur Venture est une société de gestion dédiée au Non Coté depuis plus de 12 ans.

Avec 12 ans d'expérience dans le financement de PME et la gestion d'actifs, basée à Paris et à Hong Kong, Entrepreneur Venture possède tous les atouts en tant que société de gestion indépendante pour sélectionner des entreprises de qualité, qu'elles soient cotées ou non.

Avec plus de 300 millions € sous gestion et des partenariats de qualité, Entrepreneur Venture se place comme l'un des leaders en France, dans l'investissement pour les PME.

Pour la SOFICA  DCA, Entrepreneur Venture a construit une équipe dédiée à ce mode de financement très spécial en collaboration avec Maud Leclair, co-fondatrice de la SOFICA.

Madame Leclair est une spécialiste de la gestion des SOFICA avec plus de 20 ans d'expérience dans le financement du cinéma au sein de plusieurs SOFICA et établissements de crédit spécialisés.

Quelques exemples de membres du comité d'investissement et des productions qu'ils ont réalisées.

Les exemples de films indiqués ne préjugent pas de la qualité des films dans lesquels la SOFICA investira.



Galatée Films est une société de production présidée par Jacques Perrin, à l'origine depuis 40 ans de quelques-uns des films et documentaires français les plus exportés, y compris hors d'Europe, tels que Les Choristes, Microcosmos, le Peuple Migrateur ou Océan (César du meilleur film documentaire 2011).



Cyber Group Studios, créé par une équipe d'anciens dirigeants des studios DISNEY, produit et distribue des séries TV d'animation ciblant les enfants de 2 à 12 ans, adolescents et jeunes adultes. La société a obtenu le prix Export 2008 de TV France International. Elle a été classée par le CNC en première place des 58 producteurs d'animation français actifs au titre de l'année 2010 et a reçu 10 distinctions en 6 ans. (Ozie Boo!, Manon, Tatonka, Zou)



ZED produit et distribue des documentaires haut de gamme depuis 16 ans spécialisés dans les genres découverte, ethnologie, nature, science et histoire, diffusé sur plus de 200 chaînes dont Discovery, National Geographic. (Himalaya Le Chemin du Ciel, La Nuit Nomade, Omblin)

CARACTERISTIQUES

CARACTÉRISTIQUES DE LA SOUSCRIPTION	SOCIÉTÉ POUR LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE
Forme Juridique	Société Anonyme constituée par Offre au Public
Montant total de l'émission à souscrire	4 000 000 €
Montant nominal des actions à souscrire	100 €
Souscription minimale	5 000 €
Droits d'entrée	Aucun
Plafond de souscription pour la réduction d'impôt	18 000 € dans la limite de 25% des revenus
Montant de la réduction d'impôt sur le revenu	36% du montant total de la souscription
Durée minimale de conservation des actions	5 ans sauf renonciation à l'avantage fiscal
Date de clôture de la souscription	Le 27 décembre 2012, sauf clôture anticipée dès que le montant de l'émission aura été intégralement souscrit
Dépositaire	CACEIS Corporate Trust (groupe Crédit Agricole)

Frais de gestion appliqué à la SOFICA :

3,2% TTC* du capital social versé pour les années 1 et 2,
2,39% TTC* du capital social versé pour les années 3 et 4,
3,2% TTC* du capital social versé pour les années 5 et 6.

* Taux calculé sur la base d'un taux de TVA de 19,6%

Ces frais comprennent les prestations de gestion et de sélection des investissements, les honoraires des prestataires (dont les membres du comité d'investissement), la gestion des titres et l'organisation de la vie sociale, la tenue de la comptabilité, la gestion administrative hors tenue de la comptabilité, les frais de Commissaire aux Comptes, les impôts et taxes.

Frais variables

La SOFICA versera un intéressement aux plus-values de 20%, au-delà du nominal restitué, à Entrepreneur Venture Gestion.

Frais exceptionnels

La SOFICA supportera, en outre, au titre du premier exercice, une charge exceptionnelle de constitution, composée :

1. D'une partie, versée au titre de la rémunération des intermédiaires financiers, égale à 3% TTC* du montant total des souscriptions,
2. D'une partie relative aux frais légaux, administratifs et de montage, se montant à 2,87% TTC* du montant total des souscriptions.

* Taux calculé sur la base d'un taux de TVA de 19,6%

AGRÉMENT

L'Agrément du capital de la société a été obtenu auprès du Ministère de l'Economie et des Finances en date du 05 octobre 2012. Le prospectus de la SOFICA a reçu le n° de visa AMF 12-514 en date du 24 Octobre 2012. La notice prévue a été publiée au BALO le 26 Octobre 2012.

AVERTISSEMENT

Toute décision d'investir dans les titres financiers de la SOFICA ENTREPRENEURS DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL qui font l'objet de l'opération de l'offre au public doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. L'investissement dans une SOFICA non garantie est par nature un investissement sur lequel vous risquez une perte en capital. Il appartient aux souscripteurs et actionnaires de se tenir informés de toutes modifications du régime fiscal des SOFICA ou de leurs souscripteurs, qui pourront intervenir ultérieurement.

Entrepreneur Venture Gestion SA au capital de 500 175 € RCS Paris B 431633452
Société de Gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
sous le numéro GP 00 014.
39 avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 Paris.
Tél.: 01 58 18 61 80 - Fax : 01 58 18 61 89

www.entrepreneurventure.com



Société de Gestion agréée en mai 2000
par l'Autorité des Marchés Financiers
(N° Agrément AMF GP 00014)